

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 avril 2026 à Trept

Présents : Anne Lyobard, Marcel Feuillet, Thierry Frelezaux, Murielle Gentaz, Sabine Geoffroy, Pascale Nallet, Serge Salaün, Jean-Jacques Thomas-Billot, Marc Bourrely.

Excusés : Alain Esnault, Joëlle Gardien, Marie-Noëlle Blanchet

Membre du personnel : Raphaël Quesada

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer. L'ouverture de séance est réalisée par Marcel Feuillet, jusqu'à l'élection du nouveau président.

1) Adoption du compte-rendu du CA du 09 mars 2026

Ce compte-rendu est adopté à la majorité.

2) Vote des délibérations

Première délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de présidente : Murielle GENTAZ

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre
d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de vice-président : Marc BOURRELY

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre
d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de secrétaire : Sabine GEOFFROY

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre
d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorière : Marie-Noëlle BLANCHET

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième délibération :

Le conseil d'administration, décide de nommer, conformément aux résultats du vote, au poste de trésorier-adjoint : Marcel FEUILLET

Nombre de voix pour : 8 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1

Cette délibération est adoptée à la majorité.

Sixième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole de la RNR des étangs de Mépieu : Alain ESNAULT

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième délibération :

Le CA désigne comme responsables des commissions et groupes de travail :

- Commission communication : Pascale NALLET
- Commission circulaire : Marc BOURRELY
- Commission veille écologique : Christine BERGER
- Commission forêts : Alain ESNAULT
- Commission naturaliste : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Commission jardin et biodiversité : Carole SAISON
- Commission aménagement du territoire : poste non pourvu pour l'instant
- Commission forméduc : poste non pourvu pour l'instant
- Commission bibliothèque : Claudette GRADI
- Commission entretien : poste non pourvu pour l'instant

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme responsables du suivi des projets associatifs :

- Projet faire connaître : Pascale NALLET
- Projet connaître : Jean-Jacques THOMAS-BILLOT
- Projet protection : Alain ESNAULT

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième délibération :

Le conseil d'administration désigne Marcel FEUILLET comme référent bénévole du personnel de Lo Parvi.

Nombre de voix pour : 8 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 1

Cette délibération est adoptée à la majorité.

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Dixième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole du site internet de Lo Parvi : Sabine GEOFFROY

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Onzième délibération :

Le conseil d'administration désigne comme référent bénévole du suivi des adhésions à Lo Parvi : Marc BOURRELY

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Douzième délibération :

Le calendrier et le programme indicatif des prochains conseils d'administration est le suivant :

- 18 mai à 19 h00 : Visite du marais de Peysse (Raphaël contacte Joanny Piolat) et de la restauration de rivière « la Bordelle » à Morestel (voir si un agent de la CCBD peut nous accompagner) et délibération pour la demande de subvention à la région concernant la RNR des Etangs de Mépieu en 2027.
- 08 juin: Visite des marais de Boulieu et de Sarradin (voir si un agent de la CCBD peut nous accompagner)
- 06 juillet à 19h00 : Travail sur les modifications des statuts et règlements intérieurs des adhérents et du personnel à partir des éléments du groupe de travail (voir en fin de CR)
- 14 septembre à 19h00 : point sur les adhérents, organisation AGE
- 17 octobre de 9h à 12h : CA élargi, Bilan du volet « Faire connaître » qui arrive à échéance et propositions pour le futur
- 09 novembre à 19h00 : bilan de quelques commissions
- 14 décembre à 19h00 : bilan du volet « Protéger » et des autres commissions
- 11 janvier 2026 à 19h00 : bilan volet Connaître / examen du projet avec le département pour 2027
- 08 février 2027 à 19h00 : préparation AG
- 08 mars 2027 à 19h00 : Arrêté des comptes

L'Assemblée générale ordinaire aura lieu le 03 avril 2027.

- 05 avril 2027 CA à 19h : organisation du bureau et fonctionnement annuel

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième délibération :

Connaître, faire connaître et protéger le patrimoine naturel

Le bureau se réunira une fois par mois sur convocation du président alternativement avec le Conseil d'Administration. Il abordera les thématiques suivantes :

- préparation du conseil d'administration
- trésorerie
- gestion du personnel
- actualités
- représentations
- questions diverses

Les compte-rendus de bureau seront envoyés aux membres du CA.

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre
d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatorzième délibération :

Répartition des éditoriaux :

Juin 26 : Marc, Juillet 26 : Carole (à confirmer), Septembre 26 : Pascale, Octobre 26 : Serge, Novembre 26 : Jean-Jacques, Décembre 26 : Sabine, Janvier 27 : Murielle, Février 27 : Anne, Mars 27 : Alain, Avril 27 : Thierry, Mai 27 : Marc

À préparer pour le 15 du mois en cours, 2000 caractères.

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 Nombre
d'abstention : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3) Questions diverses :

- Création d'un groupe Castor pour contrôler et équiper les barrages de castors. La population de castor augmentant, les salariés ne peuvent plus gérer ce sujet seuls.
- La commission ménage n'ayant toujours ni membres ni responsable, une séance de nettoyage collective du local adhérents est prévue le 23 avril à 9h.

Bilan de l'AG :

La salle était très agréable avec une bonne sonorisation.

51 adhérents présents.

Pour l'année prochaine, déplacer l'élection des membres du CA avant la présentation du rapport d'activité et préciser le rôle de l'administrateur. Le CA n'ayant pas été pris en photo, retirer la photo actuelle du site internet car elle n'est plus du tout à jour.

Prévoir une personne pour recompter les adhérents présents/représentés sur les listes d'émargement. Marcel propose de le faire.

Fête de printemps :

Malgré la météo pluvieuse, 47 visiteurs se sont déplacés et nous avons enregistré deux adhésions mais aucun élu n'était présent, y compris de Trept. Pour l'année prochaine prévoir d'organiser un vin d'honneur avec invitation des élus.

La fête de printemps est reconduite en 2027, elle aura lieu le 21 mars 2027.

Groupe de travail toilettage des statuts et des règlements :

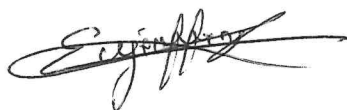
Le groupe de travail, constitué de Marcel, Thierry, Murielle, Serge, Pascale et Raphaël se réunira les :

- 23 avril à 14h au sujet des statuts et du règlement associatif. Raphaël prépare une base de travail avec des propositions.
- 6 mai à 14h au sujet du règlement du personnel. Marcel prépare une base de travail avec des propositions.

La révision des statuts implique la tenue d'une **Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) qui se tiendra le 7 novembre 2026 à 10h** (prévoir de réserver une salle).

Au cas où le quorum (la moitié des adhérents) ne serait pas atteint une **deuxième AGE se réunira le 12 décembre 2026 à 10h**.

Pour Lo Parvi,
La secrétaire
Sabine Geoffroy



La Présidente
Murielle Gentaz

